
Assemblée communale du 17 mai 2022

Présidence : Monsieur Cédric Péclard, Syndic

Scrutateurs : Messieurs Jean Juon et Alain Klaus

Présents : 48 (selon liste des présences)

Excusé(s) : Mesdames Eva Chappuis, Esther Olling, Angélique Thürler et Sandra Volery
Messieurs Georges Baeriswyl, Felix Baertschi, René Brodard, Dominique Chappuis et Gérard Fontaine
Les membres du Chœur-Mixte de Montet-Frasses

A 20h00, Monsieur le Président ouvre l'assemblée et souhaite la plus cordiale bienvenue aux citoyennes et citoyens présents.

Cette assemblée a été convoquée par la Feuille Officielle N° 18 du 6 mai 2022, par avis sur le site internet de la commune, par affichage au pilier public et par envoi à tous les ménages.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le mode de convocation, cette assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

Il donne ensuite connaissance de l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2021
2. Comptes 2021
 - 2.1. Fonctionnement
 - 2.2. Investissement
 - 2.3. Rapport de l'organe de révision et de la Commission financière
 - 2.4. Approbation
3. Crédit d'investissement relatif à l'achat d'un véhicule multifonction pour l'édilité
4. Programme des investissements futurs
5. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2021

Ce procès-verbal étant joint à la convocation, Monsieur le Président demande s'il y a des remarques ou des demandes de renseignements.

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2021 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Comptes 2021

2.1 Fonctionnement

Lecture est donnée par Monsieur Patrik Fehlmann de la récapitulation des comptes de fonctionnement 2021 qui se présente comme suit :

RECAPITULATION COMPTES DE FONCTIONNEMENT	Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes
TOTAUX FONCTIONNEMENT	5'958'428.27	5'965'417.80
ADMINISTRATION	677'813.45	157'889.70
ORDRE PUBLIC	123'092.45	54'601.25
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'713'264.00	103'380.70
CULTE, CULTURE ET LOISIRS	36'906.80	
SANTE	614'188.85	4'932.50
AFFAIRES SOCIALES	690'180.20	
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	351'303.25	37'361.80
PROTECTION+AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	646'924.35	589'457.20
ECONOMIE	18'763.50	
FINANCES ET IMPÔTS	1'085'991.42	5'017'794.65
Excédents recettes fonctionnement	6'989.53	

Il demande s'il y a des questions à ce sujet ou des demandes de renseignements. La parole n'est pas demandée.

2.2 Investissements

Lecture est donnée par Monsieur Patrik Fehlmann de la récapitulation des comptes des investissements 2021 qui se présente comme suit :

RECAPITULATION COMPTES DES INVESTISSEMENTS	Comptes 2021	
	Charges	Produits
TOTAUX INVESTISSEMENT	639'468.40	137'859.05
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	337'612.35	
PROTECTION+AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	252'856.05	105'712.05
FINANCES ET IMPÔTS	49'000.00	32'147.00
Excédents charges investissement		501'609.35

Il demande s'il y a des questions à ce sujet ou des demandes de renseignements. La parole n'est pas demandée.

2.3 Rapport de l'organe de révision et de la commission financière

Rapport de l'organe de révision

Monsieur le Président donne connaissance des conclusions du rapport de l'organe de révision qui recommande à l'assemblée l'approbation des comptes 2021.

Rapport de la commission financière

La commission financière s'est réunie le lundi 9 mai 2022 pour examiner le rapport de révision de la comptabilité 2021 établi par la société fiduciaire Fiduflex SA. Elle a constaté que les comptes de fonctionnement bouclent avec un bénéfice de CHF 6'989.53 et que les comptes des investissements présentent un excédent de charges de CHF 501'609.35. Sur la base de ces éléments, elle approuve les conclusions du rapport de l'organe de révision et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 tels que présentés.

2.4 Approbation

Les comptes de fonctionnement et des investissements 2021 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

3. Crédit d'investissement relatif à l'achat d'un véhicule multifonction pour l'édilité – CHF 100'000.-

L'analyse de l'état du parc des machines et véhicules de la commune a amené au constat de la nécessité d'opérer à l'achat d'un véhicule multifonction dans le but d'améliorer l'efficacité des travaux du service de l'édilité.

David Pury donne les explications techniques relatives à ce nouveau véhicule qui permettra, entre autres, de réaliser de multiples travaux édilitaires avec les équipements dont il disposera (balayeuse, bac de ramassage, tondeuse à gazon, lame à neige, saleuse, nettoyeur haute pression et broyeur).

Il énumère les différents éléments qui ont amené le Conseil communal a opté pour ce type de véhicule.

Cette dépense sera couverte par recours éventuel à l'emprunt à un taux d'intérêt estimé à 1.5% avec amortissement annuel de 10%.

Monsieur Nicolas Egger demande si l'option de l'achat d'un véhicule hybride ou électrique a été étudiée de même si les coûts d'exploitation de ce véhicule ont été calculés.

Monsieur David Pury explique que l'option hybride ou électrique n'est pas encore prévue sur ce genre de véhicule. Les coûts d'exploitation ne devraient pas augmenter du moment que ce véhicule remplacera le petit tracteur à neige existant qui sera repris par le fournisseur à hauteur de CHF 20'500.-.

Rapport de la Commission financière

La parole n'étant plus demandée, la Commission financière livre son rapport sans remarque particulière. Elle recommande aux citoyens d'approuver le crédit d'investissement de CHF 100'000.- relatif à l'achat d'un véhicule multifonction pour l'édilité tel que présenté.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, le crédit d'investissement de CHF 100'000.- relatif à l'achat d'un véhicule multifonction pour l'édilité.

4. Programme des investissements futurs

Monsieur le Président signale que le Conseil communal s'est penché sur les besoins futurs de la commune et a établi un programme d'investissements à moyen/long terme. Il s'agit d'un programme d'ordre général susceptible d'évoluer à savoir que certains projets ne se réaliseront peut-être pas et d'autres viendront peut-être s'y ajouter. Il précise que les coûts de ces investissements ont été estimés par le Conseil communal.

Il donne la parole à Monsieur Sébastien Baudin pour la présentation de ce programme divisé en cinq thèmes qui se présente comme suit :

a) Sécurité générale surtout piétonne sur l'ensemble du territoire, mobilité douce : CHF 700'000.-

- Etude modération de trafic Aumont
- Etude Valtraloc Montet
- Réalisation modération trafic Granges-de-Vesin
- Réalisation arrêt de bus Aumont
- Etude déplacement Route des Champs-Montants Montet
- *Réalisation Valtraloc Montet (pas chiffré)*

b) Développement de la mobilité douce intra-communal et extra-communal :

CHF 1'000'000.-

- Réalisation mobilité douce Montet-Frasses
- Etude mobilité douce Montet-Cugy
- *Mobilité douce entre les villages (pas chiffré)*

c) Protection de l'environnement et développement Cité de l'Energie :

CHF 1'800'000.-

- Mise en séparatif Frasses
- Mise en séparatif Montet
- Mesures Cité de l'Energie
- *STEP L'Eparsé (pas chiffré)*

d) Conservation au minimum ou développement des infrastructures existantes et nouvelles : CHF 3'200'000.-

- Transformation salle du Conseil 1^{er} étage (en cours)
- Protection incendie école Montet (en cours)
- Assainissement grande salle Aumont
- Accès grande salle Aumont
- Réfection chemins AF
- Réfection routes communales

e) Développement de la qualité de vie : CHF 5'000'000.-

- Etude et réalisation infrastructures sportives
- Homes médicalisés (Association régionale)
- *Projet de crèche régionale (pas chiffré)*

Monsieur Patrik Fehlmann donne des informations complémentaires concernant le projet d'assainissement de la grande salle d'Aumont qui a été présenté lors de l'assemblée communale du 25 janvier 2021. Il informe l'assemblée que le Conseil communal a analysé ce dossier et qu'il a été estimé que la salle remplit à l'heure actuelle toutes ses fonctions hormis des problèmes d'étanchéité.

Le Conseil communal privilégie donc la variante relative au changement de système de production de chaleur avec changement des fenêtres du bâtiment pour un montant estimé à CHF 1 mio. Le crédit d'investissement nécessaire à cette variante sera soumis à l'approbation d'une prochaine assemblée communale idéalement lors du vote pour le budget 2023.

Madame Annelise Volery s'interroge sur l'obligation de réaliser le concept Valtraloc dans le village de Montet.

Monsieur le Président indique que ce concept fait partie du plan d'aménagement local et que, dans le cadre de la réalisation du nouvel arrêt de bus définitif à Montet, le canton demande à ce qu'il soit étudié.

Monsieur Jean-Marie Mollard demande quel système de chauffage est prévu pour le projet d'assainissement de la grande salle d'Aumont.

Monsieur le Président répond qu'il s'agira d'un système pompe à chaleur ou chauffage à pellets vu les obligations auxquelles sont soumises les collectivités publiques.

Monsieur Jean-Marc Volery estime qu'il serait plus logique d'exécuter les travaux de réfection de l'enveloppe complète du bâtiment avant le remplacement du chauffage.

Monsieur Patrik Fehlmann indique que, dans ce cas, il reviendrait à investir entre CHF 4 mio et CHF 4,5 mio, soit la variante n° 3, pour en définitive n'avoir pas beaucoup plus qu'aujourd'hui au niveau fonctionnel.

A plusieurs questions concernant le dossier des infrastructures sportives, Monsieur le Président précise qu'une commission a été mise en place et qu'une étude est en cours. Il indique que l'éventuelle réalisation de ces infrastructures ne pourra se faire que sur les terrains actuellement dédiés à cette fonction. Il ne sera pas possible de les réaliser à un autre endroit vu les règles en matière d'aménagement du territoire. Différentes variantes seront présentées lors d'une prochaine assemblée communale.

Monsieur Nicolas Egger suggère également de se pencher sur un projet de mobilité douce en direction d'Estavayer.

Monsieur le Président signale que la réalisation des liaisons intercommunales est compliquée. La priorité sera donnée, dans un premier temps, au projet de mobilité douce entre Montet et Cugy. Il relève aussi que, dans le cadre de la consultation du plan directeur régional, la commune a soulevé le fait que la piste cyclable qui relie Payerne à Estavayer se devrait d'emprunter l'axe Cugy-Montet-Frasses en première priorité du fait de la desserte ferroviaire de Cugy et de la présence du Cycle d'orientation de la Broye à Cugy.

5. Divers

En préambule, Monsieur le Président donne connaissance des informations suivantes :

- Taux d'activité du personnel communal – Equivalents plein temps (EPT) : A l'heure actuelle celui-ci se présente de la manière suivante :
Administration = 2,1 EPT dont travaux pour tiers La Poste = 0,1 EPT & Corporation forestière = 0.1 EPT
Edilité = 1,4 EPT
Accueil extrascolaire = 1,1 EPT
Technique (constructions, bâtiments, etc) = 0,5 EPT
Conciergerie = 1 EPT
- Horaires transports publics : L'horaire 2023 des transports publics (valable dès le 11 décembre 2022) est soumis à consultation du 25 mai au 12 juin 2022. Chaque personne intéressée peut faire ses remarques concernant ces horaires durant le temps de la consultation ;
- eBill – Facture numérique : La commune est actuellement inscrite en tant qu'émettrice de facture numérique avec le réseau eBill. Ce service permettra à chaque personne disposant d'un accès e-banking de recevoir les factures émises par la commune directement sur son e-banking. Plus d'informations à ce sujet sous <https://www.ebill.ch>.

Il donne ensuite la parole à Madame Françoise Robert pour la présentation du concept Seniors+. Elle explique qu'une nouvelle loi sur les seniors a été introduite dans le canton de Fribourg en 2016. Son but est de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et au maintien de leur autonomie.

Avec cette nouvelle loi, les communes ont l'obligation de développer un concept Seniors+ pour garantir l'intégration et l'autonomie des seniors.

Une commission communale, composée de sept membres, a été mise en place à la suite d'un questionnaire envoyé à tous les seniors et d'une séance d'information destinée aux personnes intéressées.

Elle ajoute qu'à l'heure actuelle la commission souhaite recenser de manière plus précise les besoins des seniors afin de mieux cibler les actions du projet. Un courrier sera prochainement envoyé à tous les seniors pour information quant à la démarche du projet en les invitant à répondre aux points suivants : transports publics, déchetterie, activités/ animations, achats et bénévolat.

A la suite de cette présentation, Monsieur le Président ouvre la discussion et donne la parole aux citoyens présents.

Monsieur Alain Klaus s'inquiète du développement des vols civils sur l'aérodrome de Payerne prévu dans le cadre du projet d'extension des horaires des vols civils en particulier le dimanche.

Monsieur le Président indique que cette extension a été demandée par la COREB (Communauté régionale de la Broye) sur requête de certains utilisateurs. Une convention d'objectifs a été établie entre la COREB et les communes dont le territoire est touché par la courbe 60 db du cadastre du bruit de l'aérodrome (Cugy, Estavayer, Grandcour, Les Montets et Payerne) notamment dans le but de garantir un droit de consultation en cas de modification des horaires. Il précise encore que les vols sont déjà autorisés le dimanche et que le nombre total de mouvements annuels ne va pas augmenter. Il signale aussi que cette demande d'extension des horaires sera mise à l'enquête et sujette à opposition.

Monsieur Pierre-André Volery demande pourquoi les Transports publics fribourgeois (TPF) n'ont pas prévu un deuxième arrêt dans le village d'Aumont.

Monsieur le Président répond que les TPF sont très stricts à ce sujet et qu'il n'est pas possible de négocier un deuxième arrêt sur une même route et même ligne dans un village.

Madame Christiane Volery s'interroge sur le dossier de réhabilitation de la Croix des Verdières.

Monsieur le Président répond que ce dossier est en cours de traitement. Des pourparlers ont actuellement lieu avec le Service des biens culturels pour définir de son mode de réhabilitation et de son emplacement du moment que cette croix est protégée et répertoriée.

Monsieur Serge Duc demande s'il est possible d'installer un panneau de signalisation « Impasse » à l'entrée du quartier de Grandvau à Aumont. D'autre part, il signale la présence d'un panneau de signalisation « Attention enfants » qui gêne la visibilité à la sortie du quartier sur la route cantonale.

Monsieur le Président prend bonne note de ces remarques et indique que le Conseil communal va analyser la situation pour suite utile.

Monsieur Nicolas Egger, au nom de l'Union des sociétés locales de Montet-Frasses, remercie la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle de Montet dans le cadre de l'organisation des lotos de ce printemps.

La parole n'étant plus demandée, et avant de clore cette assemblée, Monsieur le Président remercie pour leur travail ses collègues du Conseil, les employés communaux et toutes les personnes qui s'engagent pour la commune.

Il remercie également les citoyennes et citoyens présents et les invite à partager le verre de l'amitié accompagné de la traditionnelle pizza.

L'assemblée est levée à 21h15.

Le Président

Le Secrétaire

C. Péclard

D. Fasel